

# Augmentation de l'incapacité liée à la santé mentale chez les travailleurs canadiens pendant la pandémie, 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 4 mars 2022

De nouvelles données combinées de l'Enquête sur la population active (EPA) et de l'Enquête canadienne sur le revenu jettent un nouvel éclairage sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 par rapport à la prévalence de l'incapacité en milieu de travail. Parmi les personnes qui occupaient un emploi au cours des quatre premiers mois de 2021, plus de 1 personne sur 5 (21,5 %) avait une incapacité physique, liée à la santé mentale, cognitive ou autre. La prévalence de l'incapacité a augmenté de 2,7 points de pourcentage comparativement à 2019 (18,8 %), et poursuit donc une tendance à la hausse à long terme, associée au vieillissement de la population et à d'autres facteurs.

La proportion de personnes occupées ayant une incapacité liée à la santé mentale a augmenté de 2,3 points de pourcentage de 2019 (6,4 %) à 2021 (8,7 %). Compte tenu de l'évolution des conditions sur le marché du travail au cours de la période allant de 2019 à 2021, et plus particulièrement des nombreuses pertes d'emploi liées à la pandémie, l'augmentation est probablement surtout attribuable à une plus grande prévalence de l'incapacité liée à la santé mentale chez les personnes occupées, plutôt qu'à une hausse de l'emploi chez les personnes ayant une incapacité.

La prévalence accrue de l'incapacité liée à la santé mentale parmi les personnes occupées est également constatée dans d'autres études, lesquelles ont permis d'examiner les défis liés à l'emploi, aux études, à la famille et aux loisirs auxquels les Canadiens ont fait face pendant la pandémie. L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2020, par exemple, a révélé que la proportion de Canadiens qui ont déclaré avoir une [perception positive de leur santé mentale](#) a légèrement diminué tout au long de la pandémie. De même, selon l'[Enquête sociale canadienne : COVID-19 et bien-être](#), qui a été menée en 2021, de nombreux Canadiens ont déclaré des niveaux de stress plus élevés qu'avant la pandémie.

## Parmi les personnes occupées en 2021, les jeunes femmes affichent la plus forte prévalence d'incapacité liée à la santé mentale

La proportion de femmes occupées de 16 à 24 ans ayant une incapacité liée à la santé mentale s'est établie à 17,2 % en 2021. Il s'agit d'une augmentation de 7,6 points de pourcentage par rapport à 2019 et de la plus marquée parmi tous les grands groupes démographiques. Chez les jeunes hommes occupés du même groupe d'âge, un peu moins de 1 sur 10 (8,9 %) avait une incapacité liée à la santé mentale en 2021, soit une proportion à peu près inchangée par rapport à 2019. Au cours des quatre premiers mois de 2021, 44,2 % des jeunes travaillaient dans le commerce de détail ou dans les services d'hébergement et de restauration. Dans ces secteurs, une part relativement élevée des emplois requièrent une proximité physique avec d'autres personnes, et la sécurité d'emploi a été touchée par le resserrement et l'assouplissement des mesures de santé publique tout au long de la pandémie. Les taux officiels d'incapacité tirés de l'[Enquête canadienne sur l'incapacité](#) (ECI) révèlent que le type d'incapacité le plus répandu chez les jeunes adultes canadiens (15 à 24 ans) en 2017 était lié à la santé mentale.

Parmi le principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans) en 2021, la prévalence de l'incapacité liée à la santé mentale était plus élevée chez les femmes occupées (13,0 %; +4,7 points de pourcentage par rapport à 2019) que chez leurs homologues de sexe masculin (6,5 %; +1,6 point de pourcentage par rapport à 2019).

La prévalence de l'incapacité liée à la santé mentale chez les personnes occupées de 55 ans et plus était presque inchangée de 2019 à 2021, mais elle était inférieure à la prévalence chez les travailleurs du principal groupe d'âge actif. Parmi les femmes occupées de 55 ans et plus, 4,5 % avaient une incapacité liée à la santé mentale en 2021, alors que chez les hommes de ce groupe d'âge, la prévalence était de 3,3 %.



L'incapacité est souvent elle-même dynamique, car les personnes peuvent en faire l'expérience de façon épisodique ou progressive, ou peuvent commencer à avoir une incapacité ou ne plus l'avoir au fil du temps. Des études antérieures sur la [dynamique de l'incapacité](#) ont révélé que l'incapacité épisodique est plus répandue chez les femmes, particulièrement les jeunes femmes.

## Regard vers l'avenir : Données du marché du travail sur les personnes ayant une incapacité

Depuis janvier 2022, des renseignements sur l'incapacité sont recueillis chaque mois au moyen de suppléments à l'Enquête sur la population active. Ces renseignements seront diffusés sur une base annuelle. Ces nouvelles données de l'EPA compléteront d'autres sources, en particulier l'ECI de 2022, afin d'aider à mieux comprendre les expériences sur le marché du travail des personnes ayant une incapacité.

### Note aux lecteurs

Des données de l'Enquête sur la population active comportant des indicateurs liés à l'incapacité sont maintenant accessibles pour chaque année allant de 2014 à 2021, à l'exception de 2020. Les données et l'analyse qui précèdent rendent compte des renseignements recueillis au cours des quatre premiers mois de chaque année.

Ces données sont tirées des questions d'identification des incapacités (QII) comprises dans l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR), qui est un supplément de l'Enquête sur la population active (EPA). Les QII sont fondées sur le modèle social de l'incapacité. Ce modèle définit l'incapacité comme la relation entre les fonctions et les structures corporelles, les activités au quotidien et la participation sociale, tout en tenant compte du rôle des facteurs environnementaux. Conformément à ce modèle, les QII permettent d'inclure parmi les personnes ayant une incapacité, non seulement celles qui ont une difficulté ou une déficience en raison d'un état ou d'un problème de santé à long terme, mais aussi celles qui ont une limitation de leurs activités quotidiennes. La définition de l'incapacité fait référence aux difficultés ou aux limitations qui ont duré ou qui devraient durer six mois ou plus. Les deux groupes de personnes ayant une incapacité dont il est question dans cet article sont définis de la façon suivante :

**Personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale** : désignent les personnes qui sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités quotidiennes par un problème de santé émotionnelle, psychologique ou mentale (p. ex. anxiété, dépression, trouble bipolaire, toxicomanie, anorexie). Il est important de noter que la majorité des personnes identifiées comme ayant une incapacité liée à la santé mentale ont également été identifiées comme ayant au moins un autre type d'incapacité. Par conséquent, les données reposent sur l'incidence possible de tous les types d'incapacité sur les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale.

**Personnes ayant une incapacité non liée à la santé mentale** : désignent les personnes qui n'ont pas d'incapacité liée à la santé mentale, mais qui sont parfois, souvent ou toujours limitées dans leurs activités quotidiennes par un ou plusieurs des types d'incapacité suivants : incapacité liée à la vue, à l'ouïe, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou inconnue.

Pour plus de renseignements sur les QII, veuillez consulter la page [Nouvelle mesure de l'incapacité dans les enquêtes : questions d'identification des incapacités \(QII\)](#).

**Personnes occupées** : désignent celles qui, au cours de la semaine de référence, ont fait un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail.

L'ECR, comme toute autre enquête générale menée auprès de la population, ne devrait pas être utilisée (directement, ou indirectement par l'entremise de l'EPA) pour calculer le taux officiel d'incapacité. L'ECI postcensitaire est la source officielle de ces renseignements.

**Tableau 1**  
**Proportion d'incapacités liées à la santé mentale parmi les Canadiens en emploi, selon le groupe démographique**

	2019	2021	2019 à 2021
	%		variation en points de pourcentage
<b>16 ans et plus</b>			
Les deux sexes	6,4	8,7	2,3 <sup>1</sup>
Hommes	5,3	6,0	0,7 <sup>1</sup>
Femmes	7,5	11,7	4,2 <sup>1</sup>
<b>16 à 24 ans</b>			
Les deux sexes	9,6	12,8	3,2 <sup>1</sup>
Hommes	9,6	8,9	-0,7
Femmes	9,6	17,2	7,6 <sup>1</sup>
<b>25 à 54 ans</b>			
Les deux sexes	6,5	9,6	3,1 <sup>1</sup>
Hommes	4,9	6,5	1,6 <sup>1</sup>
Femmes	8,3	13,0	4,7 <sup>1</sup>
<b>55 ans et plus</b>			
Les deux sexes	3,9	3,9	0,0
Hommes	4,1	3,3	-0,8
Femmes	3,7	4,5	0,8

1. La variation observée de 2019 à 2021 est statistiquement significative à un niveau de confiance de 68 %.

Source(s) : Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Enquête sur la population active (3701).

**Tableau 2**  
**Caractéristiques de l'activité sur le marché du travail, selon la situation vis-à-vis de l'incapacité**

	2019	2021	2019 à 2021
	%		variation en points de pourcentage
<b>Taux de chômage</b>			
Personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale	10,8	12,9	2,1 <sup>1</sup>
Personnes ayant une incapacité non liée à la santé mentale	8,9	11,5	2,6 <sup>1</sup>
Personnes sans incapacité	5,2	7,7	2,5 <sup>1</sup>
<b>Taux d'emploi</b>			
Personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale	46,7	52,9	6,2 <sup>1</sup>
Personnes ayant une incapacité non liée à la santé mentale	42,6	40,1	-2,5 <sup>1</sup>
Personnes sans incapacité	67,9	65,1	-2,8 <sup>1</sup>
<b>Taux d'activité</b>			
Personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale	52,3	60,8	8,5 <sup>1</sup>
Personnes ayant une incapacité non liée à la santé mentale	46,7	45,3	-1,4
Personnes sans incapacité	71,7	70,5	-1,2 <sup>1</sup>

1. La variation observée de 2019 à 2021 est statistiquement significative à un niveau de confiance de 68 %.

Source(s) : Enquête canadienne sur le revenu (5200) et Enquête sur la population active (3701).

**Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête 3701 et 5200.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).